

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 23 FEVRIER 2022**

L'an deux mille vingt-deux,  
le vingt-trois février à dix-huit heures,  
le Comité syndical légalement convoqué le 15 février 2022, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en mairie d'Azay-sur-Cher, sous la présidence de M. Janick ALARY, Président.

### **1. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 7 décembre 2021**

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés, **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2021 tel qu'il est transcrit dans le registre.

### **2. Information sur la Délégation de pouvoir au Président par le Comité syndical - article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales**

Les membres du Comité sont informés de l'absence de décisions depuis le dernier Comité syndical.

### **3. Service de l'eau potable : débat d'orientation budgétaire 2022**

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur les opérations en cours et à venir du budget eau potable de 2022.
- **CHARGE M.** le Président d'élaborer le budget prévisionnel 2022 du service d'eau potable sur ces bases.

### **4. Service de l'assainissement : débat d'orientation budgétaire 2022**

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientations budgétaires, sur les opérations en cours et à venir du budget assainissement de 2022,
- **CHARGE M.** le Président d'élaborer le budget prévisionnel 2022 du service d'assainissement sur ces bases.

**5. Approbation des modifications des statuts du SATESE : actualisation des collectivités adhérentes (Communauté de communes du Castelrenaudais)**

Le Comité syndical, à l'unanimité des suffrages exprimés

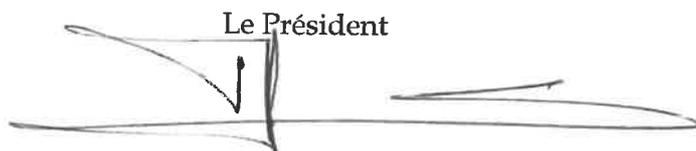
**EMET** un avis favorable sur les modifications statutaires adoptées par le Comité syndical du SATESE 37, le 6 décembre 2021,

**DIT** qu'un exemplaire de la présente délibération sera adressé à Monsieur le Président du SATESE 37 après contrôle de légalité.

Fin de la séance à 19H00.

Azay-sur-Cher, le 02.03.2022

Le Président



Janick ALARY

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL  
d'ALIMENTATION en EAU POTABLE  
et d'ASSAINISSEMENT  
AZAY-SUR-CHER / VERETZ**